

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1976)

Heft: 360

Artikel: Les "Concorde" régionaux

Autor: Stauffer, Gil

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Les « Concorde » régionaux

Moi qui suis d'une politesse exquise et d'une urbanité consommée, je me retins donc de lui balancer mon poing dans la gueule.

Il détestait les Ecossais et moi j'aime bien les Ecossais.

Mais là n'était pas le problème.

Le problème, c'était « Concorde ». C'était les ouvriers de Bristol en chômage à cause de « Concorde » qui ne se vendait pas.

Nous étions justement à Bristol, en train de boire une bière.

Lui, syndicaliste en diable, soutenait son syndicat qui demandait que « Concorde » soit tout bonnement transformé en *bombardier à long rayon d'action*. Rien de moins, my dear !

Je fus d'une urbanité consommée : je ne lâchai même pas mon pot de bière. Mais je fis tout de même remarquer, en passant, qu'un certain Hitler — qui fut si bon pour l'Angleterre — avait dit quelque chose du genre : « Allez les gars, je vous fournis du beurre si vous me fournissez des canons ». Cela jeta comme un froid dans la conversation.

Tout cela pour dire qu'il y a des gens — tout à fait charmants — qui sont prêts à faire n'importe quoi pour avoir (ou pour fournir) du boulot.

Tenez, par exemple, les autorités neuchâteloises viennent de faire massacer une admirable allée d'arbres pour fournir du travail à je ne sais trop qui. Je dis « les autorités neuchâteloises » parce que personne ne sait, au juste, qui est responsable du massacre.

Evidemment, à la place des arbres, il y aura une route. Une grande route. Et au bout de la route, un super-centre commercial si parfaitement imbécile et inutile que c'en sera une

grande œuvre d'art. Et sa construction s'inscrit, évidemment, au chapitre de la « relance ». Avec la bénédiction discrète des syndicats concernés. Evidemment.

Oh, je sais : ce n'est ni la première ni la dernière connerie, justifiée par douze mille arguments tous plus pertinents les uns que les autres. Il faut relancer. Relancer à tout prix n'importe quoi et le plus loin possible. Vous comprenez, la relance, c'est sacré.

Mais tout ce brinquebalage, cette course fanatique à l'argent et à la production, ça ne va pas durer.

Parce que ça va péter.

Un ami astrologue prétend que ça sautera en 1989. Mais peu importe la date, après tout. Souvenez-vous : une chaîne n'a jamais que la résistance de son maillon le plus faible. Mais quel maillon sautera le premier ? Je ne sais pas. Ou plutôt, j'en vois dix, cent. Celui qui sautera sera simplement celui qui aura été un peu moins bien surveillé que les autres.

La réaction en chaîne pourrait se faire à partir de presque n'importe quoi : une allée d'arbres torpillée à la tronçonneuse officielle, par exemple. Ou à partir d'une petite grève, ou d'un geste maladroit dans un laboratoire de virologie, ou d'un téléphone en panne. Le point de départ, ce pourrait être une erreur minuscule dans une statistique, dans la programmation d'un ordinateur, dans une information de presse, dans le maniement d'une vanne. Ou un transistor qui grille, ou un coup de froid qui se prolonge, ou une sécheresse dans l'Iowa...

Et une réaction « improbable » s'enclenchera. Et nous n'aurons peut-être plus que le temps de dire :

— Mais enfin, c'est pas possible !...

Gil Stauffer

Politique de la recherche : pour une banque de données

L'intervention de l'Etat dans le domaine de la recherche est relativement récente. Inaugurée sous le signe de la relance économique et de la défense nationale, elle a pris un virage décisif en 1952 avec la création du Fonds national de la recherche scientifique destiné à encourager la recherche fondamentale. Depuis lors les crédits, toujours insuffisants, n'ont cessé d'augmenter. Une infrastructure a été mise sur pied, qui comprend notamment le Fonds national, le Conseil suisse de la science, organe consultatif du Conseil fédéral, et l'Office fédéral de la science. Mais au total, de politique de la recherche, point encore !

Une si longue stagnation s'explique par la permanence d'un certain nombre de difficultés. D'une part, et jusqu'à l'adoption par le peuple et les cantons en 1973 de l'article 27 sexies de la Constitution fédérale, l'intervention de l'Etat manquait de base constitutionnelle. D'autre part, le problème de la recherche scientifique est intimement lié à celui des universités. Or ces dernières traversent depuis quelques années une phase de mutation rapide. Et leur coût excède maintenant les possibilités financières des cantons. D'où l'aide de la Confédération depuis 1968 aux établissements d'enseignement supérieur, mais partant, la volonté bien compréhensible d'exiger en même temps une certaine coordination des efforts et la création d'une infrastructure de coopération.

La Confédération, à vrai dire, ne manque pas d'arguments pour justifier cette réorganisation ; mais dans ce domaine privilégié, le fédéralisme est difficile à réaliser : la Confédération, qui possède aussi deux hautes écoles, vise à la fois le tout et la partie ; et les difficultés financières